



## Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest

### Commission Mer et littoral

#### CR commission - 4 avril 2017

Animateurs : Alain OLLIVIER, François ARBELLOT, Yvonne BOUVET

**OBJECTIFS** : Identifier le rôle économique des activités de pêche et d'aquaculture dans le Pays de Brest.

1/ Rencontre avec Me Solenne ROBARD - LE GUENNEC, coordinatrice du Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère (CDPMEM29).

Voir diaporama associé : CDPMEM29\_CML Pays de Brest\_04042017

La pêche en France est intégrée à la Politique Commune des Pêches européenne qui fixe la stratégie des pêches en Europe, à travers notamment la gestion des ressources marines. La production est encadrée selon un système de cogestion associant les professionnels de la pêche et l'Etat (à travers la DDTM).

Les pêcheurs sont organisés en Organisations de Producteurs (OP), du niveau local jusqu'au niveau national. Ce sont les OP qui gèrent les autorisations de captures des espèces sous quotas et l'organisation commune des marchés (avec fixation de prix de retrait en cas d'abondance sur le marché).

La plus grande Organisation de Producteurs d'Europe est celle de « Pêcheurs de Bretagne » (<http://www.pecheursdebretagne.eu/>) qui rassemble la quasi-totalité des producteurs, soit 700 bateaux et 3000 marins (sur 1283 bateaux et près de 5000 pêcheurs bretons). La Bretagne c'est 208 000 tonnes produites par an (41% de la production française), pour 251M°€ (un quart de la valeur débarquée en France). Le Finistère compte huit halles à marée (ou criées) où transitent 50000 tonnes de poissons pour 167M°€ par an, et compte un peu moins de 600 bateaux dont 70% font moins de 12 mètres de long.

Le dynamisme de cette activité repose fortement sur le renouvellement des entreprises de pêche, à travers le rachat et l'adaptation de bateaux anciens ou la construction de bateaux, le tout dans la cadre d'une recherche de stabilité de l'effort de pêche, la France étant déjà dotée d'outils de production performants.

Le Pays de Brest rassemble une flottille de 130 à 150 bateaux, dont 90% font moins de 12m et la moitié officie en rade de Brest. C'est une flottille polyvalente, pour l'essentiel, combinant différents métiers (filet, casier, ligne) selon les présences saisonnières des espèces. Il existe des spécificités malgré tout, la drague de coquillage (coquille St-Jacques et pétoncles), la capture de gros crustacés (filet et casier) et la pêche des algues.

Cela représente 17 sites avec des installations portuaires (de Brignogan à Morgat) et plus de 700 emplois, dont 435 pêcheurs. Brest est le port où se trouve la criée, spécialisée dans les coquillages et crustacés pour un apport de 1700 tonnes annuelles, dont 400 t de coquilles.

En rade de Brest, la pêche des coquillages est une activité qui a intégré depuis les années 1950 la fragilité de la ressource et sa nécessaire gestion. Si au milieu du siècle dernier, la rade de Brest produit jusqu'à 2500 tonnes de coquillages par an avec 250 navires et 900 marins, après les deux terribles hivers de 1956 et de 1963, la production de la Coquille St-Jacques chute à 150 tonnes !

Pour soutenir la production, une approche de gestion entre scientifiques (CNEXO/IFREMER) et professionnels permet plusieurs expérimentations pour repeupler la rade en coquillages, avec la mise en place de cantonnement, et la création de l'écloserie du Tinduff. Cela va permettre de semer de jeunes coquilles, de les laisser grandir avant de les pêcher de manière raisonnable, avec l'instauration d'une licence de pêche payante. Ce sont ainsi les pêcheurs qui prennent en charge le coût du semis.

Mais la Rade est un milieu fragile et plusieurs contraintes sanitaires (toxine ASP), mais aussi la préservation des ressources en maerl, ont amené à fortement contrôler la pêche des coquillages, sans réelle possibilité de report vers d'autres espèces. Les pêcheurs se sentent démunis face à ces phénomènes et moins accompagnés par les scientifiques que dans les années 1980.

Ces divers éléments contribuent à faire baisser le nombre de navires en Rade, et donc dans le Pays de Brest (- 44% en 15 ans), diminuant l'activité de l'ensemble de la filière (autres pêcheries, criée, écloserie, mareyeurs,...). La dégradation du milieu marin peut aussi véhiculer une mauvaise image pour le territoire.

## **2 / Rencontre avec Me Caroline LE SAINT et M. Thierry LARNICOL représentants du Comité régional de conchyliculture Bretagne-Nord.**

Voir diaporama associé : Présentation CRC 4042017

Après une présentation des méthodes de pouce des deux grands groupes d'espèces produites en Pays de Brest (huîtres et moules), du captage à l'élevage et au travail dans l'établissement, puis aux nouvelles techniques de production, il est évoqué la localisation des zones conchylicoles dans l'Aber Wrac'h, dans l'Aber Ildut et dans la Rade de Brest.

La Rade de Brest a la particularité de permettre le captage de naissain d'huîtres plates et creuses (très peu de sites en France).

La conchyliculture dans le Pays de Brest représente 31 entreprises, 51 établissements pour près de 180 ETP, soit plus de 300 travailleurs, pour une production de plus de 2350 t d'huîtres et de 1400 de moules...et plus de 84 millions de naissain d'huîtres !

L'activité conchylicole est très dépendante de facteurs qu'elle maîtrise peu :

- La qualité des milieux naturels
- Des phénomènes biologiques difficiles à prévoir et à contenir
- Faible nombre d'espèces produites.
- Développement de prédateurs (oiseaux marins, dorade royale)

Les variations de la qualité du milieu conduisent à une production de coquillages en France qui a connu plusieurs vagues, avec depuis 1996 une chute régulière de la production d'huîtres, passant de 140 000 t à moins de 80 000 tonnes actuellement.

Cela est essentiellement dû à la qualité microbiologique de l'eau globalement insatisfaisante malgré les efforts entrepris par les collectivités territoriales (le classement sanitaire reste en B dans le Pays de Brest, même s'il progresse). Cela permet à des phytoplanctons nocifs de se développer amenant à un arrêt des ventes, voire à des mortalités importantes de stocks.

D'autres facteurs dépendent plus des sociétés où sont implantées les activités. Ainsi, il y a une vraie difficulté à renouveler le personnel, souvent âgé (plus de 45 % des chefs d'exploitation ont plus de 55 ans) ; la conchyliculture est un travail physique, dépendant des marées, des saisons,...

Pour se développer, les exploitations conchylicoles ont besoins d'espaces en mer, qu'elles partagent avec d'autres activités (pêche, plaisance, ...), mais aussi à terre et à proximité immédiate de l'eau, ce qui en fait l'une des activités prioritaires dans les installations possibles sur le littoral selon la loi du même nom. Pourtant, les oppositions au développement sont fortes à terre, avec une assez faible acceptabilité des populations locales (autochtones ou néo-littorales) pour laisser de l'espace à une possible expansion de l'activité conchylicole.

Les perspectives de développement passent donc par une diversification des productions (huîtres plates, couteaux, holothuries, algues,...), de la polyculture combinant plusieurs espèces ou multi-trophique, et aussi une diversification des activités avec une ouverture vers le tourisme (visite de parcs, d'établissements, parcours de découvertes,...) amenant vers une éducation aux métiers du littoral et une meilleure acceptabilité.

L'expérience déjà acquise sur le territoire du Pays de Brest (écloseries, captages d'huîtres), la présence de centres de recherches et de formation sur le milieu marin et le rôle démonstrateur que peut jouer le Parc Naturel Marin d'Iroise sont des atouts du Pays en matière de conchyliculture.

**Pour faire une conclusion intermédiaire** après ces rencontres, c'est l'enthousiasme raisonné qui domine autour de ces activités, avec bien sûr des difficultés identifiées et des vigilances mises en avant pour continuer à porter ces activités maritimes essentielles au territoire, ayant un fort lien avec d'autres secteurs économiques, tant en recherche qu'en tourisme ou en alimentaire.